

**Département de SAVOIE  
Commune de MOTZ**

<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 18 octobre 2019</b>
--

Le conseil municipal s'est réuni le 18 octobre 2019 à 20 heures, en séance ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier BERTHET, Maire.

Etaient présents : Olivier BERTHET, Olivier MORELLE, Marie Thérèse DEJEY, Laurent DEJEY, Daniel CLERC, Yoann RUDKIEWICZ, Brigitte BIANCHI, Virginie NEYRET.

Monsieur Yoann RUDKIEWICZ est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 24 juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR**

**Coupes affouagères :**

Monsieur Laurent Dejey explique qu'années après années le nombre d'inscrits diminue. Pour cet hiver, la commune a reçu une demande d'inscription de Monsieur Guy Rémondat. Comme tous les ans, la commune doit nommer trois responsables de coupes.

Le conseil municipal décide de nommer les trois responsables suivants : Messieurs Guy Remondat, Laurent Dejey et Olivier Berthet.

**Convention de maîtrise d'ouvrage pour la desserte forestière du massif du Gros Foug :**

Monsieur Laurent Dejey expose que les communes de Ruffieux, Serrières en Chautagne et Motz pourraient favoriser la desserte de leur forêt communale, en continuité sur le massif du Gros Foug. Il pourrait donc être intéressant de réaliser une étude de faisabilité. Le coût pour chacune des trois communes, après obtention de subventions, s'élèverait à 1000 €.

Afin de garantir la cohérence de l'opération, un seul maître d'ouvrage serait désigné : la commune de Ruffieux, qui pourrait être le point d'entrée de cette piste.

Le conseil municipal doit se prononcer sur :

- la réalisation d'une étude de faisabilité commune pour la desserte des forêts communales des communes de Motz, Serrières et Ruffieux, sur le massif du Gros Foug.
- la délégation de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage à la commune de Ruffieux.
- la signature de la convention correspondante.

Le conseil municipal après vote, décide de ne pas réaliser cette étude (3 votes contre, 2 votes pour, 3 abstentions).

**Avenants pour les travaux de construction des hébergements touristiques à l'E.S.N.F. :**

Monsieur le maire présente les deux avenants au marché de construction des hébergements touristiques :

- Entreprise GB Bois, pour la fourniture et pose de seuil pour porte acoustique :  
1 260.00 € H.T.
- Entreprise Clément Décor pour la reprise de bande à joints, peinture, et joints de dilatations :  
5 845.86 € H.T.

Le conseil municipal accepte ces deux avenants.

### **Avis pour les projets des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) de la Communauté de Communes Usses et Rhône (C.C.U.R.) :**

Le C.C.U.R. élabore 3 plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) concernant :

- la Sémine
- le Pays de Seyssel
- le Val des Usses

L'ensemble des communes riveraines de la C.C.U.R. ont reçu ces projets de PLUi et doivent émettre un avis.

Le conseil municipal émet un avis favorable à ces projets.

### **Mise en place de la Redevance d'occupation du domaine public pour les chantiers provisoires ENEDIS :**

Monsieur le maire expose au conseil municipal la possibilité pour la commune de percevoir une redevance pour les chantiers réalisés par ENEDIS occupant provisoirement le domaine public communal, sous réserve que celle-ci soit instituée par le conseil municipal.

Le conseil municipal décide donc d'instaurer cette taxe, et d'en fixer le mode de calcul conformément au décret 2015-334.

### **Tableau des emplois permanents :**

Monsieur le maire présente au conseil municipal le tableau des emplois permanents et expose qu'il serait souhaitable, sous réserve de l'avis du comité technique paritaire du centre de gestion, de supprimer les postes inoccupés suivants:

- Le poste d'adjoint administratif de 20h30
- Le poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ième</sup> classe de 20h30
- Le poste d'adjoint technique de 14h30
- Le poste d'adjoint technique de 17h30
- Deux postes d'adjoints techniques principaux 2<sup>ième</sup> classe.
- Le poste d'animateur principal 2<sup>ième</sup> classe (emploi ESNF).

Le conseil municipal accepte ces différentes modifications. Elles ne seront applicables qu'après avis du comité technique paritaire.

### **Questions diverses :**

- Crédits alloués à l'école de Motz pour l'année scolaire 2019-2020.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale de Chautagne (SIVSC) allouait une somme de 50 € par enfant présent à l'école de Motz. Le conseil municipal propose de reprendre cette subvention à la charge de la commune, depuis sa sortie du SIVSC.

- Mise en place de la Commission paritaire pour la Délégation de Service Public Vacancéole  
Mesdames Marie-Thérèse Dejeu, Brigitte Bianchi et Monsieur Olivier Berthet sont les trois membres du conseil désignés pour la constitution la commission paritaire. Celle-ci est chargée d'instaurer un dialogue permanent sur le bon déroulement de la délégation de service public mise en place avec Vacancéole pour la gestion des hébergements touristiques

- Convention de servitude ENEDIS :

Une intervention aura lieu pour déplacer et poser un poteau béton BT en limite des parcelles C 1008 et 1009, lieu-dit Sous les Combes.

La séance est levée à 21h45.

## Les animations dans la commune

<p><b>Brocante Tout pour l'enfant</b> Salle des Fêtes De Châteaufort Dimanche 17 nov. Org. :Comité de parents d'élèves</p>	<p><b>« Boîte à jeux »</b> Salle de la mairie Mardi 25 nov. après-midi Org :ALCC</p>	<p><b>BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE</b></p> <p><b>Permanences :</b> lundi de 14h45 à 16h45 mercredi de 9h à 11h <b>Romans pour tous , BD, Documentaires , Livres sur la Chautagne et la Savoie</b></p>
<p><b>Causeries de jardin</b> Samedi de 10h à 12h Serrières Route des Greffières</p>	<p><b>Marché de Noël</b> Salle des Fêtes de Châteaufort Samedi 7 déc. Org. :Comité de parents d'élèves</p>	



**Commémoration de l'armistice Lundi 11 novembre à 11h30  
au monument aux morts**

**GAËLLE  
JOSSE**



### BIBLIOTHEQUE

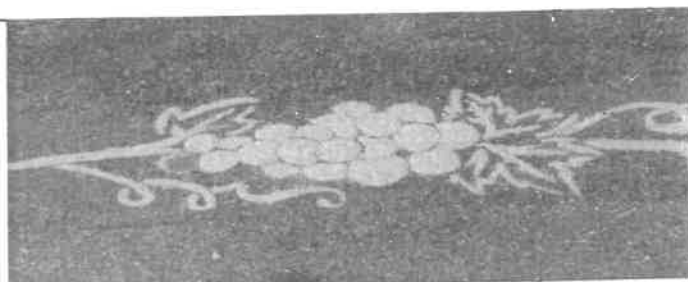
**« Prix Rosine Perrier » 25<sup>ème</sup> édition**  
Vous avez été nombreux à lire un ou plusieurs  
des 12 romans de la sélection 2019.  
Le prix a été remis à Gaëlle Josse pour  
**Une longue impatience**

**Venez échanger vos impressions de  
lecture, autour d'un café ,  
Mardi 12 novembre à partir de 14h30.**



### BROYEUR A VEGETAUX

**Il sera dans notre commune  
du 5 au 18 décembre.  
L'inscription se fait à la mairie .  
Contactez vos voisins  
pour une organisation facilitée.**



**Vous avez peut-être vu ces marques au  
sol .  
Elles sont le lien entre les différentes  
haltes du nouveau Sentier des  
Vignes dont toutes les installations  
seront en place au début 2020.**

